**REPORTING** 

Communication Publicitaire

30/04/2025

**ACTIONS** 

#### Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 37,09 ( EUR )
Date de VL et d'actif géré: 30/04/2025
Actif géré: 271,50 ( millions EUR )
Code ISIN: FR0010592014
Type de Réplication: Synthétique

Indice de référence : 100% CAC 40 LEVERAGE
Eligibilité : Compte-titres, Assurance-vie
Enveloppe fiscale : Eligible au PEA
Date de la première VL : 22/05/2008
VL de lancement : 19,42 ( EUR )

#### Objectif d'investissement

Le Lyxor CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF - Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence CAC 40 Leveraged GR Index.

#### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)

1 2 3







Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.amundietf.com

- RISQUE EN CAPITAL: Les ETF sont des instruments de réplication: leur profi de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
- Le capital des investisseurs est entierement risque et il se peut que ces derniers ne récupièrent pas le montant initialement investi.

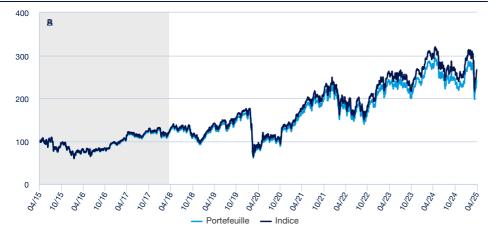
  - RISQUE DE REPLICATION: Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.

  - RISQUE DU SOUS-JACENT: L'Indice sous-jacent d'un ETF Amundi peut être
- HISQUE DU SUDUS-JACENI : L'Indice sous-jacent d'un El l' Amundi peut être complexe et volatile. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
   RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils
- RISQUE DE CHANGE: Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
- impact positif ou négatif sur les rendements.

   RISQUE DE LIQUIDITE: La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, des teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

# Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

#### Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



A: Jusqu'au 19/04/2018, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP - Lyxor CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 19/04/2018.

B: Jusqu'au 19/04/2018, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP - Lyxor CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF - Acc (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 19/04/2018

## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/12/2024	31/03/2025	31/01/2025	30/04/2024	29/04/2022	30/04/2020	30/04/2015
Portefeuille	4,37%	-5,25%	-9,75%	-11,40%	34,02%	176,03%	142,82%
Indice	4,87%	-5,13%	-9,42%	-10,19%	37,75%	188,33%	167,17%
Ecart	-0,50%	-0,13%	-0,33%	-1,21%	-3,73%	-12,29%	-24,35%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-4,87%	36,09%	-17,98%	70,08%	-19,79%	65,80%	-17,74%	24,53%	11,99%	17,81%
Indice	-3,76%	36,78%	-17,25%	71,27%	-18,99%	67,38%	-16,83%	25,87%	13,22%	18,84%
Ecart	-1,11%	-0,69%	-0,73%	-1,19%	-0,80%	-1,58%	-0,91%	-1,34%	-1,23%	-1,04%

## Indicateurs de risque (Source : Fund Admin) \*

	1 an	3 ans
Volatilité du portefeuille	34,05%	32,35%
Volatilité de l'indice	34,06%	32,33%
Tracking Error ex-post	0,02%	0,07%
Ratio de sharpe	-0,53	0,22

 $^{\star}$  La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de  $_{+/-}$  1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence

\* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont acludiées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.





### Données de l'indice (Source : Amundi)

#### Description de l'indice

L'indice de stratégie CAC 40 Leveraged GR Index est fondé sur l'indice CAC40® (indice de référence) avec un effet de levier de 2 à la hausse comme à la baisse. Ainsi, quand le CAC40® monte (resp. baisse) de 2%, l'indice de stratégie CAC 40 Leveraged GR Index monte (resp. baisse) de 4% hors coût de financement et frais de gestion. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.euronext.com

#### Caractéristiques (Source : Amundi)

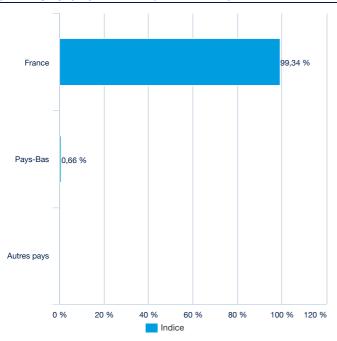
Classe d'actif : Actions Exposition : France

Nombre de valeurs : 40

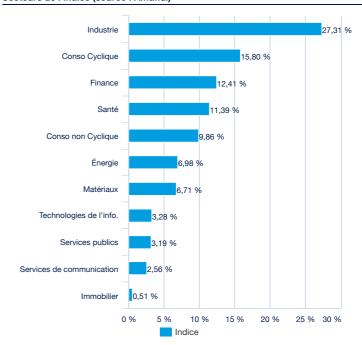
#### Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	7,16%
TOTALENERGIES SE PARIS	6,98%
SCHNEIDER ELECT SE	6,85%
SANOFI - PARIS	6,30%
AIR LIQUIDE SA	6,05%
L OREAL (PARIS)	5,47%
AIRBUS SE	5,01%
SAFRAN SA	4,90%
BNP PARIBAS	4,70%
ESSILORLUXOTTICA	4,69%
Total	58,12%

#### Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



### Secteurs de l'indice (source : Amundi)









## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	<b>RIC Reuters</b>	iNAV Reuters
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	LVC	LVC FP	LVCIV	LVC.PA	LVCIV

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français				
Norme européenne	OPCVM				
Société de gestion	Amundi Asset Management				
Valorisateur	SOCIETE GENERALE				
Dépositaire	SGSS - Paris				
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés				
Date de création de la classe	23/05/2008				
Devise de référence de la classe	EUR				
Classification AMF	Actions pays zone Euro				
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation				
Code ISIN	FR0010592014				
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)				
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne				
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40%				
Frais d'entrée (maximum)	5,00%				
Frais de sortie (maximum)	5,00%				
Clôture fiscale	Octobre				

## Fournisseurs d'indices







#### **Avertissement**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundietf.com

#### L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et recoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundietf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloombergdu produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE ENVERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

